

À PIED, À VÉLO, À CHEVAL ... PROFITEZ PLEINEMENT DU LOIR-ET-CHER

Randonnée pédestre ou équestre, VTT, escalade, canoë... Des sports et activités de nature qui permettent de profiter pleinement de la nature et du patrimoine du département.

Afin de préserver l'environnement et de favoriser les pratiques, un développement maîtrisé de ces sports est indispensable. Le Conseil général de Loir-et-Cher, compétent en la matière, a élaboré un PDESI, plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux activités de nature. 30 sites sont concernés !

Le PDESI couvre deux communautés de communes du département: le Pays de Ronsard et la Sologne des Étangs. D'ici à la fin 2013, le PDESI devrait s'étendre à la communauté de communes du Grand Chambord et à celle du Val de Cher / Saint-Aignan.

Ce plan départemental est constitué de 27 circuits pédestres, 2 sites de pêche et de nature (Saint-Viâtre et Tréhet) et 1 itinéraire cyclable qui va de Dhuizon à Saint-Viâtre.

« Le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires constitue une vitrine pour les sites permettant la pratique des activités de nature en Loir-et-Cher. À cet effet, les espaces sites et itinéraires sont rigoureusement sélectionnés pour leurs qualités » précise Bernard Pillefer, vice-président du Conseil général chargé de la jeunesse et des sports, qui souligne la collaboration très active des comités sportifs, représentants du tourisme et de l'environnement participant à l'élaboration du PDESI.

Parmi les sites sélectionnés avec rigueur, on peut citer l'étang du Mouêt à Saint-Viâtre. Équipé d'un ponton pour les personnes à mobilité réduite, de panneaux explicatifs sur les poissons de l'étang et de tables de pique-nique, c'est un lieu agréable pour passer une journée en famille.

Quant aux circuits pédestres, celui de la vallée du Langeron emmène les marcheurs à la découverte de Lavardin, un des plus beaux villages de France, très fleuri en cette période estivale. Cette randonnée de 4,2 km est accessible à tous (dès 10 ans) et elle se fait en à peine une heure et demi.

Découvrez toutes les balades du Loir-et-Cher sur www.randonnee-en-val-de-loire.com



CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12